

COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le 11 avril 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20240411-DEL_2024_23-DE

Date convocation : 03 avril 2024

Accusé certifié exécutoire

Secrétaire de séance : Fabienne Agnoux

Réception par le préfet : 17/04/2024

PRESENTS : Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Fabienne AGNOUX, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Fernand ZANETTI, Georges CARAMINOT, Francis GUILLOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie MAGNE, Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX.

PROCURATION(S) : Stéphanie MAGNE donne procuration à Brigitte LAURENSOU

Délibération n° 2024-23

Vote du budget assainissement-exercice 2024

Monsieur le maire soumet aux membres du Conseil Municipal les propositions budgétaires du budget principal pour l'exercice 2024.

Section fonctionnement

Dépenses	143 233.52€
Recettes	143 233.52€

Section investissement

Étant rappelé que les Restes à Réaliser constatés à la clôture de l'exercice 2023 s'établissent comme suit :

RAR DEPENSES 91 169.00€

Dépenses	242 209.91€
Recettes	242 209.91€

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

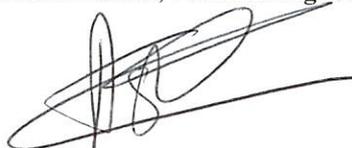
Approuve le budget assainissement 2024 dressé par Madame Jeanne-Marie AMOREIRA, Adjointe aux finances.

Membres : 14
Présents : 11
Représenté(s) : 1
Nombre de votants : 12
Exprimés : 12
Pour : 12
Contre : 0
Abstention : 0

Le Maire, Gérard Brette



La secrétaire de séance, Fabienne Agnoux



Le Maire,

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
-informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de LIMOGES- 2 Cours Bugeaud-CS 40410-87000 LIMOGES CEDEX ou par l'application Télérecours citoyens accessible depuis le site : www.telerecours.fr.

